

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 29 (2004)
Heft: 1

Rubrik: Programme pour l'année 2004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme pour l'année 2004

Administration

Comme ces dernières années, les collaboratrices administratives vont veiller à assurer le bon fonctionnement du service administratif. En 2004, les bureaux de la Radgenossenschaft seront ouverts les jours suivants (sauf pendant les vacances et les jours fériés): les lundis et les mardis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00; les mercredis et les jeudis de 8 h 30 à 12 h 00; les bureaux seront fermés les vendredis.

Gens du voyage étrangers

Nous espérons que les travaux au niveau du Conseil de l'Europe permettront d'aboutir à des solutions pour les problèmes qui se posent dans ce domaine. Notre tâche principale reste cependant la même: créer des places pour les Jénisches suisses, une tâche qui a également été confiée à la Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses". Dans cet esprit, nous espérons pouvoir poursuivre la bonne collaboration avec les différentes organisations et nous consacrerons davantage d'efforts en 2004 aux activités transfrontalières.

Centre de documentation et de rencontre

Au cours de cette année, une partie de notre temps sera consacrée à mettre à jour la partie documentation du Centre, en collaboration avec M. Thomas Huonker. Nous espérons que de nombreuses personnes viendront visiter notre Centre de documentation et de rencontre et nous organiserons différentes activités comme des lectures publiques, etc. Les heures d'ouverture sont les suivantes: les lundis et mardis de 14 h à 16 h; les jeudis de 14 h à 16 h: visites seulement pour les classes d'école qui ont pris rendez-vous.

Travail de relations publiques

En fonction de la situation, nous allons de nouveau organiser une "Fekkerchilbi" (kermesse des Voyageurs) cette année. Cependant, l'organisation de cet événement

n'est pas facile, car la Radgenossenschaft devrait en assumer la responsabilité. Il serait peut-être judicieux que cette manifestation ait lieu tous les deux ans. Nous vous tiendrons informés au moyen du journal "Scharotl". En outre, notre Centre de documentation est ouvert pour répondre aux demandes d'information des écoles, des étudiants, etc.

Patentes

Nous espérons que l'unification des patentés pour le commerce itinérant constitue une bonne solution pour chacun. En cas de problèmes, nous sommes à votre disposition.

Assistance juridique et aide sociale

Les collaboratrices et collaborateurs du Centre de documentation et de rencontre assureront tous les lundis une permanence ouverte à toutes les personnes intéressées. Dans le respect de la confidentialité, les personnes ayant besoin d'aide et de conseils trouveront une écoute attentive et compétente pour trouver ensemble des solutions à leurs problèmes. Celles et ceux qui ont des questions personnelles à régler sont priés de passer au bureau de la Radgenossenschaft, car M. Robert Huber ne peut plus faire les déplacements pour aller voir chacune des ces personnes chez elles. L'année passée, l'Office fédéral de la culture nous avait déjà donné des instructions claires, nous demandant de facturer Fr. 50.— par heure de consultation aux personnes qui ne sont pas membres de la Radgenossenschaft. Ce montant est facturé par souci d'équité envers tous ceux qui expriment leur solidarité avec les Gens du voyage de Suisse en payant leur cotisation annuelle de Fr. 100.—.

Scharotl

Le journal "Scharotl" publie des articles sur les succès et les échecs des efforts déployés en vue de trouver des solutions pour les problèmes que rencontrent les Jénisches. Il aborde également les activités de relations publiques. Il est prévu de maintenir la diversité des rubriques du

Programme pour l'année 2004

"Scharotl". Ainsi, chacun pourra y trouver ce qui l'intéresse. La formule de notre journal a fait ses preuves et elle est très appréciée par nos lecteurs.

École

Grâce à l'ouverture manifestée par de nombreux cantons, les problèmes liés à l'école n'ont pas augmenté ces dernières années et ils ont même diminué. En cas de difficultés, nous continuerons à intervenir en tant que médiateurs entre parents et écoliers jénisches et les enseignants concernés. A partir de l'année 2004, la réglementation suivante s'applique au niveau national: dès que les enfants ont 15 ans révolus, ils sont libérés de leurs obligations scolaires avant le date normale et peuvent obtenir une patente pour le commerce itinérant. Nous aimerions remercier toutes les autorités scolaires qui ont fait preuve d'ouverture et de tolérance envers un mode de vie quelque peu différent du leur.

Places de stationnement et de passage

En 2004, la plus grande partie de notre travail sera consacrée à la réalisation de places de passage et de stationnement. Nous allons contacter davantage de cantons et de communes pour créer si possible des places définitives ou du moins des places provisoires mais permettant de s'arrêter légalement, afin de favoriser un dialogue constructif.

Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses"

La Radgenossenschaft et la Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses" doivent agir plus souvent ensemble, afin d'utiliser au mieux les forces de chacune des deux organisations. C'est seulement en travaillant ensemble et non l'un contre l'autre que nous pourrons avancer. Nous aimerions également remercier les membres sédentaires du Conseil de fondation pour leur engagement en faveur des intérêts des Voyageurs.

Résumé

En 2004, la direction, le conseil d'administration, les collaboratrices et collaborateurs de la Radgenossenschaft der Landstrasse ainsi que les représentantes et représentants des organisations membres de la Radgenossenschaft vont continuer à faire tout leur possible pour répondre au mieux à ce que l'on attend d'eux. En plus de la création de places de stationnement et de passage, le souhait principal de la Radgenossenschaft sera d'assurer le bon fonctionnement du Centre de documentation et de rencontre. Ainsi, nous espérons que le Centre pourra accueillir un grand nombre de visiteurs en 2004.

Zurich, le 18 décembre 2003.

Radgenossenschaft der Landstrasse

Daniel Huber, vice-président



GV

2004

EINLADUNG ZUR GENERALVERSAMMLUNG DER RADGENOSSENSCHAFT

Sehr geehrte Damen und Herren

Die GV 2004 findet auch dieses Jahr im Restaurant Spiegarten,
Lindenplatz 5, 8048 Zürich statt.

Samstag, 27. März 2004, Beginn um 10.00 Uhr

Wir freuen uns auf Ihr zahlreiches Erscheinen
und grüssen Sie freundlich.

Daniel Huber, Vizepräsident



TRAKTANDEN:

1. Begrüssung
2. Wahl der Stimmenzähler
3. Protokoll der ordentlichen GV 2003
4. Jahresbericht des Präsidenten
5. a) Kassabericht
b) Bericht der Revisionsstelle
c) Verabschiedung der Jahresrechnung 2002
6. Wahl der Verwaltungsräte
7. Wahl des Präsidenten, des Vizepräsidenten und Ersatzwahl des Sekretärs
8. Jahresprogramm 2004
9. Budget 2004
10. Stiftung "Zukunft für Schweizer Fahrende"
11. Zusammenarbeit mit anderen Organisationen
12. Verschiedenes

